

**OPTIMISEZ LE POTENTIEL
DE PERFORMANCE
DE VOTRE CONTRAT
D'ASSURANCE VIE OU DE
CAPITALISATION**

Ananké Banque Septembre 2022

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 10 ans maximum, à compter du 23 septembre 2022.

Titre de créance émis par Goldman Sachs présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 10 juin au 10 juillet 2022, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0014008V04

**COMMUNICATION À
CARACTÈRE PROMOTIONNEL**

Assuré d'avancer



Ananké Banque Septembre 2022



Ananké Banque Septembre 2022 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 11 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée si l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement est stable ou en hausse en années 2, 4, 6, 8 ou 10, par rapport à son niveau initial. À défaut, un remboursement à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ si la baisse⁽³⁾ de l'Indice n'excède pas 40 % par rapport à son niveau initial, à l'échéance finale des 10 ans⁽⁴⁾.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement, [ci-après « l'Indice »].

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie, ainsi qu'à l'échéance finale des 10 ans⁽⁴⁾ en cas de baisse⁽³⁾ de l'Indice de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- **Un gain de 11 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation biennale⁽⁵⁾ en années 2, 4, 6 ou 8 ou à la date d'observation finale⁽⁵⁾ en année 10.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation biennale⁽⁵⁾ années 2, 4, 6 ou 8.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 11 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée sont déclenchées, le gain de l'année en cours ainsi que ceux des années précédentes seront versés.
- **Un remboursement du capital à l'échéance finale⁽⁴⁾ dès lors qu'à la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement n'est pas en baisse⁽⁴⁾ de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.**

- INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 11 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée**, même si la performance de l'Indice est supérieure.
- **Le rendement de Ananké Banque Septembre 2022 à l'échéance finale⁽⁴⁾ est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de - 40 %.**
- **L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en retranchant un montant forfaitaire de 5 % par an, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.** Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
- **Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 2 à 10 ans.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital** :
 - en cas de sortie anticipée⁽⁶⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽⁴⁾ ;
 - à l'échéance finale⁽⁴⁾, si à la date d'observation finale⁽⁵⁾, l'Indice est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % par rapport à son niveau initial ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus de Base et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁷⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie ou à l'échéance : L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽⁴⁾ :

- lors de toute sortie anticipée⁽⁶⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale⁽⁴⁾, si l'Indice, à la date d'observation finale⁽⁵⁾, est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

Risque de contrepartie : L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » en page 6 de ce document) ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des

titres de créance émis par l'Émetteur.

Risque de marché : Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de réinvestissement : L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement. De plus, en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir les produits du remboursement à un rendement aussi élevé que celui des titres remboursés. Un tel réinvestissement ne pourrait être alors fait qu'à un rendement significativement plus faible ou au prix d'un plus grand risque d'investissement.

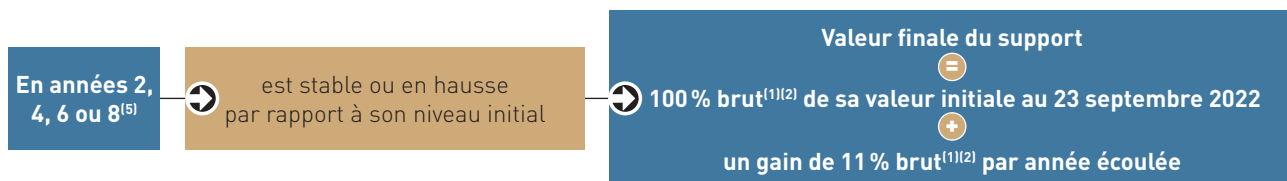
(1), (2), (3), (4), (5), (6) et (7) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

► Principales caractéristiques

Le niveau initial de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5 % Decrement est observé à la date d'observation initiale (23 septembre 2022).

UN GAIN CONDITIONNEL DE 11 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

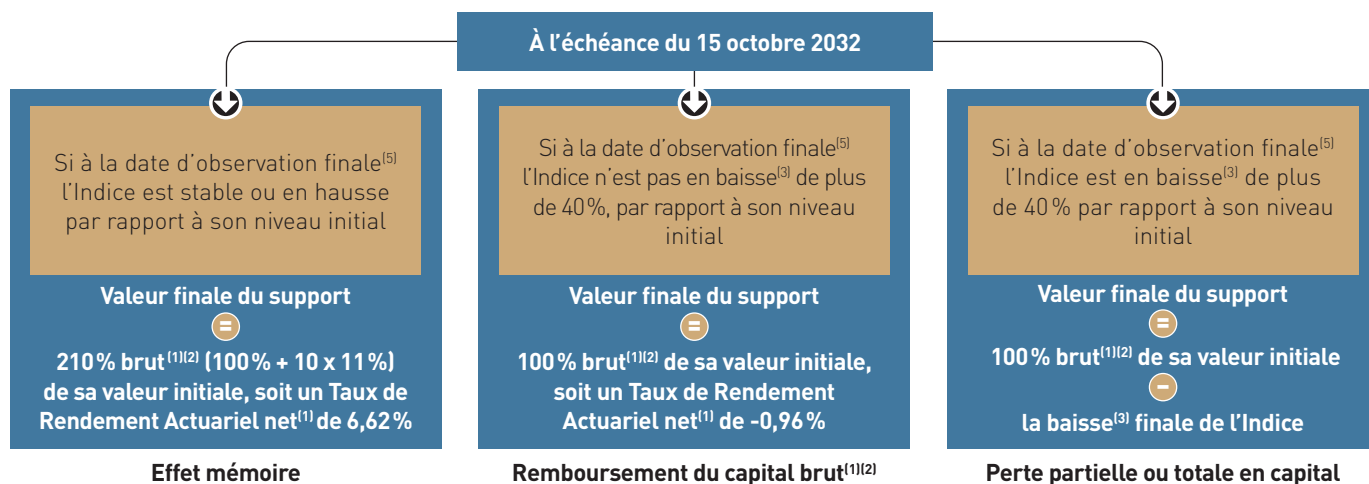
Ananké Banque Septembre 2022 prend fin par anticipation si l'Indice :



Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 9,06 % la 2^{ème} année ; 8,33 % la 4^{ème} année ; 7,67 % la 6^{ème} année et 7,10 % la 8^{ème} année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE DU 15 OCTOBRE 2032 ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Ananké Banque Septembre 2022 atteint l'échéance finale⁽⁴⁾, l'Indice est observé une dernière fois, le 17 septembre 2032 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (23 septembre 2022) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 10 juin et le 10 juillet 2022.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale (23 septembre 2022), et son niveau à la date d'observation finale (17 septembre 2032), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(4) La date d'échéance finale est le 15 octobre 2032.

(5) Les dates d'observation biennale sont : 16 septembre 2024 (année 2), 16 septembre 2026 (année 4), 15 septembre 2028 (année 6), 16 septembre 2030 (année 8) et la date d'observation finale est le 17 septembre 2032 (année 10).

(6) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

(7) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

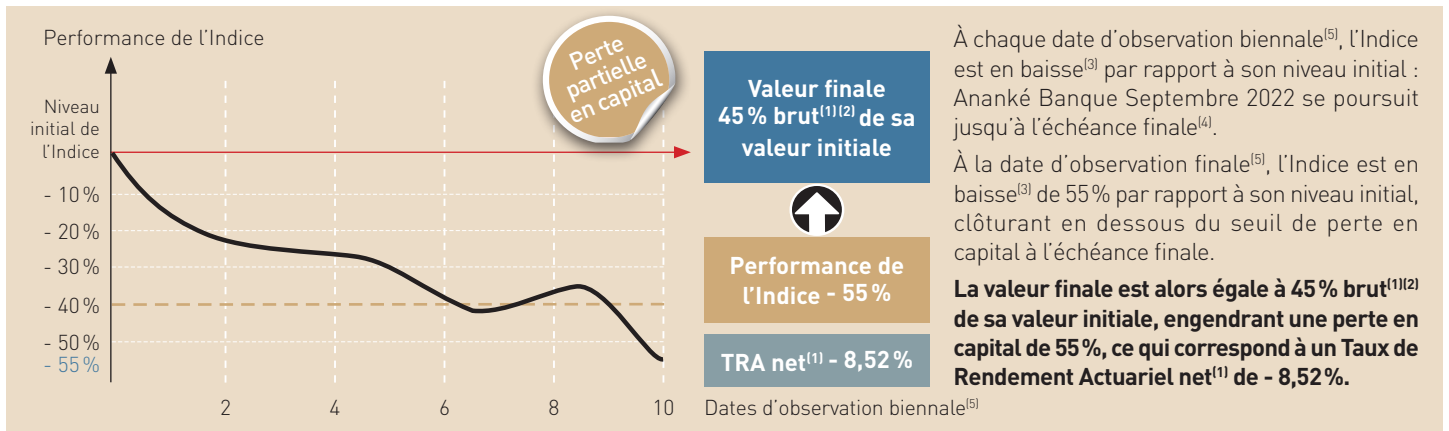
L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 15 octobre 2032, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

- ➔ Seuil d'activation de l'échéance anticipée automatique avec gain
- Seuil de protection du capital à l'échéance finale⁽⁴⁾
- Performance de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5 % Decrement

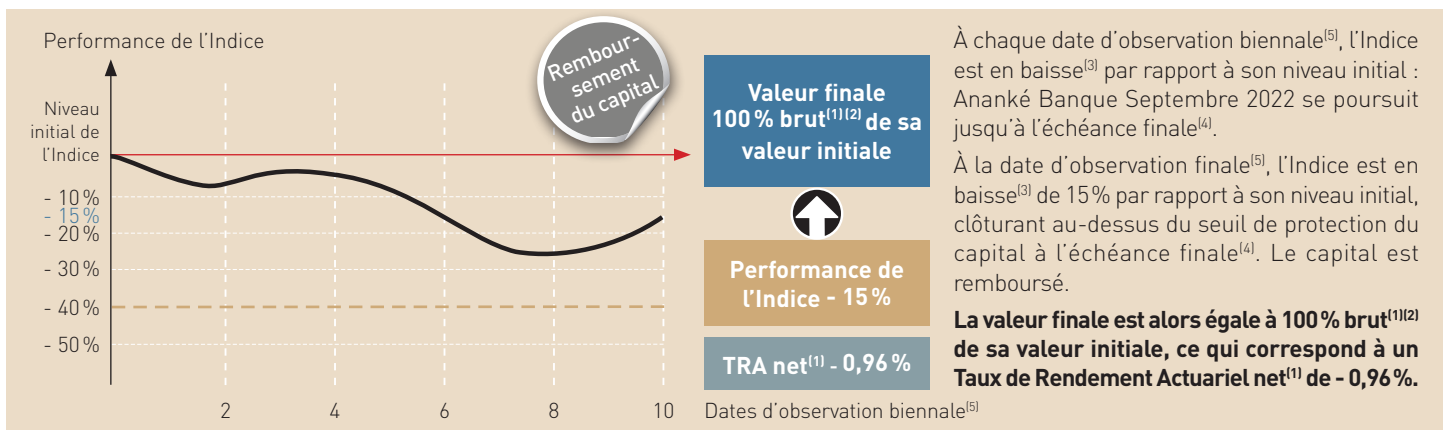
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽⁴⁾



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de - 8,52%.

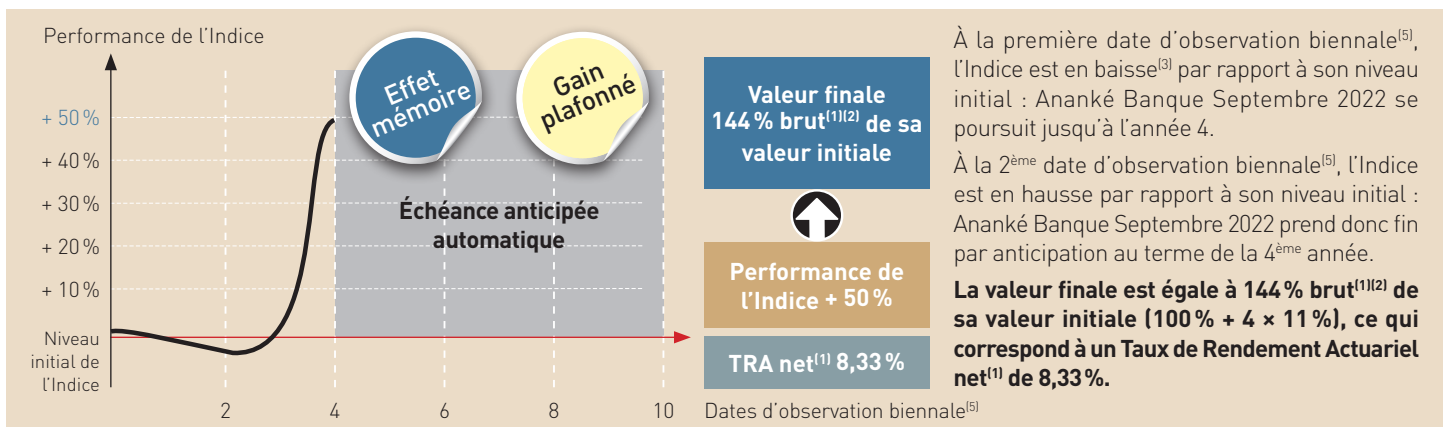
Dans le cas le plus défavorable où l'Indice serait inférieur à son niveau initial à toutes les dates d'observation biennale⁽⁵⁾ et serait en baisse de 100% à la date d'observation finale⁽⁵⁾, le montant initialement investi serait intégralement perdu.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN REMBOURSEMENT DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽⁴⁾



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de - 2,55%.

SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN PLAFONNEMENT DU GAIN EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE



Pour un investissement direct dans l'Indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait supérieur à celui de Ananké Banque Septembre 2022 (en raison du plafonnement du gain) et égal à 9,43%.

(1), (2), (3), (4) et (5) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

► Un Indice sectoriel « bancaire » à l'échelle de la zone euro

DESCRIPTION DE L'INDICE S&P EUROZONE LARGEMIDCAP BANKS (INDUSTRY GROUP) 5% DECREMENT

L'Indice est calculé et publié par S&P Dow Jones Indices depuis le 21 mars 2022. Il est composé des principales moyennes et grandes capitalisations boursières de la zone euro appartenant au secteur bancaire, parmi les entreprises constituant l'indice S&P Eurozone LargeMidCap.

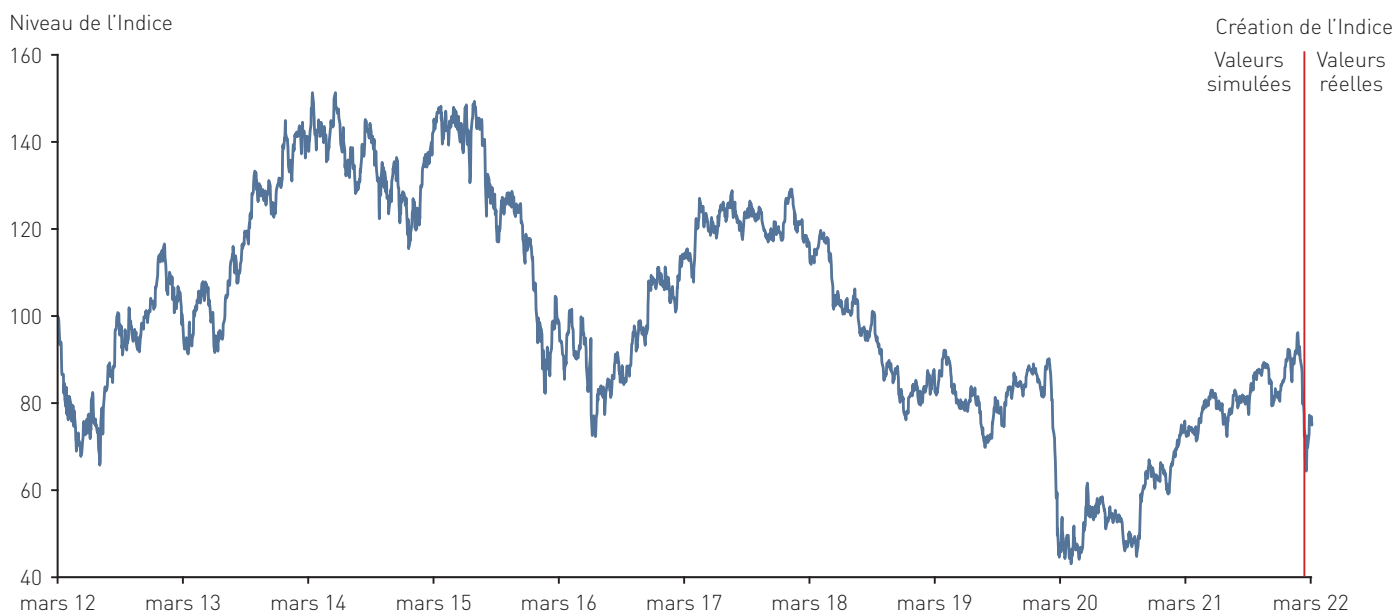
Les composantes de l'Indice sont pondérées par leur capitalisation boursière et sa composition est revue annuellement. L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en **retranchant un montant forfaitaire de 5% par an ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement**. Si les dividendes distribués sont inférieurs au montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Pour information, le niveau de dividendes nets distribués par les composantes de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement est en moyenne de 2,42% par an depuis le 23 mars 2012 (source : S&P Dow Jones Indices).

La consultation de l'Indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.spglobal.com/spdji.

ÉVOLUTION DE L'INDICE S&P EUROZONE LARGEMIDCAP BANKS (INDUSTRY GROUP) 5% DECREMENT

Toutes les données précédant le 21 mars 2022 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Toutes les données suivant cette date sont le résultat de performances écoulées.

La valeur de votre investissement peut varier. Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes écoulées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Sources : S&P Dow Jones Indices (pour la période du 23 mars 2012 au 21 mars 2022), puis Bloomberg au 23 mars 2022.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Goldman Sachs et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

- (1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (23 septembre 2022) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 10 juin et le 10 juillet 2022.
- (2) Hors frais de gestion du contrat.
- (3) La baisse de l'Indice est l'écart entre son niveau initial, observé à la date d'observation initiale (23 septembre 2022), et son niveau à la date d'observation finale (17 septembre 2032), exprimée en pourcentage de son niveau initial.
- (4) La date d'échéance finale est le 15 octobre 2032.
- (5) Les dates d'observation biennale sont : 16 septembre 2024 (année 2), 16 septembre 2026 (année 4), 15 septembre 2028 (année 6), 16 septembre 2030 (année 8) et la date d'observation finale est le 17 septembre 2032 (année 10).

Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance. Le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.

Émetteur : Goldman Sachs Finance Corp International Ltd., qui n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.

Garant de la formule : The Goldman Sachs Group, Inc., [S&P BBB+, Moody's A2, Fitch Ratings A, au 23 mars 2022]. Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par The Goldman Sachs Group, Inc., le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.

Code ISIN : FR0014008V04.

Devise : EUR.

Sous-jacent : Indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement (code Bloomberg : SPEZBFEN Index), calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et **en retranchant un montant forfaitaire de 5% par an, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.**

Cotation : Bourse de Luxembourg.

Valorisation : Hebdomadaire (le vendredi).

Double valorisation : Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Goldman Sachs.

Marché secondaire : Goldman Sachs International, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Goldman Sachs International ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Goldman Sachs International. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1%, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.

Commissions de distribution : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Goldman Sachs à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1% par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de

souscription.

Montant maximum de l'émission : 30 millions d'euros.

Valeur nominale : 1 000 euros.

Garantie du capital : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

Période de commercialisation : Du 10 juin au 10 juillet 2022.

Prix de souscription : Il progressera de façon constante, de 996,10 euros le 27 mai 2022 à 1 000 euros le 23 septembre 2022. Pour tout complément d'information, merci de vous référer aux Conditions Définitives.

Date d'émission du support : 27 mai 2022.

Date d'observation initiale du niveau de l'Indice (en clôture) : 23 septembre 2022.

Dates d'observation biennale du niveau de l'Indice (en clôture) : 16 septembre 2024, 16 septembre 2026, 15 septembre 2028, 16 septembre 2030.

Dates d'échéance anticipée : 16 octobre 2024, 16 octobre 2026, 16 octobre 2028, 16 octobre 2030.

Date d'observation finale du niveau de l'Indice (en clôture) : 17 septembre 2032.

Date d'échéance finale : 15 octobre 2032.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée automatique : Si à l'une des 4 dates d'observation biennale, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 23 septembre 2022, le support prend fin à la date d'échéance anticipée automatique correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 11% brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale : Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 210% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'Indice n'est pas en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial ;
- ou 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'Indice (exprimée en pourcentage de son niveau initial) si, à la date d'observation finale, l'Indice est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. **L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 10 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.**

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces titres de créances ne peuvent être distribués aux investisseurs potentiels qu'en fonction des règles applicables aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas en application de l'article 1(4) du Règlement (UE)2017/1129 et de l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier. La souscription, l'offre ou la vente, directe ou indirecte, en France de ces titres ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues par le Règlement (UE)2017/1129 et l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Disponibilité de la documentation du support - Le support Ananké Banque Septembre 2022 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 16 juillet 2021), conforme à la Directive UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base ([https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/de/dokumente/service/wertpapierprospekte/gs%20group/europ%C3%A4ische/21-07_16_GS_Series_P_Master_Base_Prospectus_16_July_21_\(approved_versionv2\).pdf](https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/de/dokumente/service/wertpapierprospekte/gs%20group/europ%C3%A4ische/21-07_16_GS_Series_P_Master_Base_Prospectus_16_July_21_(approved_versionv2).pdf)) et via le lien suivant pour les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR0014008V04.pdf). La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse : www.gsriips.eu?isin=FR0014008V04&lang=FR&cnt=FR

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément - The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des États Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée - Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Risque lié à la directive européenne sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (la

directive) - Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le support) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (« bail-in ») par toute autorité compétente.

Restrictions générales de vente - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, The Goldman Sachs Group, Inc. n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés - Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Rachat par Goldman Sachs International ou dénouement anticipé du support - Goldman Sachs International prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Goldman Sachs International est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, Goldman Sachs International ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1% peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd..

Avertissement relatif à l'Indice - L'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI »), dont l'utilisation est concédée par licence à The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman »). Standard & Poor's® et S&P® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque de commerce, déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »), et elles font l'objet d'une licence d'utilisation en faveur de SPDJI et de sous-licences à des fins particulières en faveur de Goldman. Le support Ananké Banque Septembre 2022 n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et aucune des parties précitées n'émet de déclaration recommandant d'investir dans ledit produit ni ne peut être tenue responsable pour toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap Banks (Industry Group) 5% Decrement.

Conflits d'intérêts - The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique - Les titres de créance décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 « U.S Securities Act of 1933 », telle que modifiée (« la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières ») et ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S Person » [tel que défini dans la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières] et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis d'Amérique, sur le fondement de la Réglementation S « Reg S » de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consultez en temps réel :**
 - vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuez des opérations de gestion :**
 - des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivez l'actualité "En direct des marchés" :**
 - pour vous informer sur les caractéristiques générales des supports commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DIC, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs supports ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des supports sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les supports qui vous intéressent ;
 - afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements

Coordonnées de votre conseiller

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 2 364 120 euros –
RCS Lille 457 504 694 APE : 6622Z
Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022
59777 EURALIILE
N° d'immatriculation 09 051 780
www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et
de ses filiales
Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr
www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Caisse Fraternelle Vie

Société française pour favoriser la prévoyance
& l'épargne – Société Anonyme au capital de
460 000 euros (entièrement versé)
RCS Lille 457 504 702 – APE : 6511Z
Siège social : 150 rue d'Athènes - CS 30022
59777 Euralille
Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle
Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 781D-092022

Crédit photo : ©Shutterstock.

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr